

ait esté presché depuis || quatre cens ans, que ce n'ait 8  
esté des Religieux de Sainct François qui en ayent  
faict l'ouverture aux despens de leur propre vie.

Les Religieux ont donc cet aduantage & prerogative  
par dessus tous les Ecclesiastiques seculiers, qu'ils ont  
partout esté les premiers à passer les mers, s'exposer aux  
perils & porter l'Euangile de Nostre Seigneur en toutes  
les nations de la terre habitable, où ils ont exercé indif-  
feremment toutes les fonctions de Curé ou Pasteur,  
administrant les Sacremens, comme il estoit bien ne-  
cessaire, puisqu'eux seuls s'estoient employez & s'em-  
ploient à la conuersion des infidelles & barbares, de  
forte que l'on peut dire que sans les Religieux les deux  
Indes, & le reste des peuples barbares conuertis, se-  
roient encores à conuertir, & que les Eueschés qui y  
sont à present, y ont esté establies de l'autorité des  
Papes par les Religieux qui y ont esté les premiers  
Euesques, comme ils y auoient esté les premiers Pre-  
dicateurs après les Apostres, & où les Apostres mesmes  
n'auoient point penetré.

A la verité le temps qui deuoit nous auoir rendu  
sages, n'a pu qu'après de longues années faire co-  
gnoistre à nos Marchands François, qui auoient la  
traicte & le gouuernement du grand fleuve de Canada  
(descouvert depuis l'an 1535 par Jacques Cartier) que  
sans l'ayde de quelques colonies de bons & vertueux  
Catholiques, ils n'y pouuoient || rien aduancer. La 9  
seule auarice leur faisoit passer la mer pour en rap-  
porter des pelleteries, & les huguenots & heretiques  
participoient egallement du profitauec les Catholiques;  
si les Catholiques auoient un Prestre, les huguenots